



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 05/10/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance, un plan de relance massif pour soutenir le quotidien des Français

Depuis un an, **France Relance accompagne citoyens, entreprises, associations, administrations et collectivités territoriales pour soutenir le rebond de l'activité et l'emploi à court terme, tout en préparant l'avenir.** Trois dispositifs dédiés aux particuliers, particulièrement prisés, sont dorénavant élargis pour soutenir les Français dans leur quotidien.

Le Plan #1 Jeune1Solution

Le plan « 1 jeune, 1 solution » vise à **offrir une solution à chaque jeune de notre pays.** Il mobilise **un ensemble de leviers pour répondre aux réalités très différentes entre les jeunes :** aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. L'objectif est clair : ne laisser aucun jeune sur le bord de la route, qu'elle que soit sa situation ou son parcours.

L'aide aux contrats en alternance est ainsi prolongée jusqu'au 30 juin 2022 : elle vise à encourager la poursuite de la mobilisation par les entreprises. Destinée à dynamiser l'entrée des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, **l'aide permet aux employeurs de réduire le coût du recrutement d'un jeune employé,** rendant ainsi le coût de la première année quasi nul. L'aide atteint 5 000 € pour un jeune mineur et 8 000 € pour un jeune majeur.

Depuis son déploiement il y a un an, **le plan « 1 jeune, 1 solution » a déjà profité à 2400 jeunes creusois** pour accéder à l'emploi ou continuer leur formation. Pour plus d'informations : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

Ma Prime Rénov

MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique des logements, ouverte à tous les propriétaires occupants, quel que soit leur niveau de revenus, et aux syndicats de copropriétaires. **Depuis le 1er juillet, elle est élargie aux propriétaires bailleurs.**

Tout ménage qui souhaite obtenir des renseignements sur les possibilités de rénovation énergétique de son logement et sur les démarches à entreprendre peut solliciter, gratuitement, les services d'aide à la rénovation énergétique mis en place dans le département :

- Rénov23 - 11 avenue Pierre Mendès France - 23000 Guéret – 05 55 51 03 39 – pour les communes du département, exceptées celles situées sur le PNR Millevaches.

- Energie pour demain – Maison des associations - 19290 Peyrelevade – 05 55 94 77 51 – pour les communes du département de la Creuse situées sur le PNR Millevaches.

Depuis le déploiement de France Relance il y a un an, **1200 particuliers creusois ont été accompagnés à hauteur de 4 millions d'euros pour réduire leur consommation d'énergie et améliorer le confort de vie.**

Pour plus d'informations : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Conversion des véhicules polluants

Pour favoriser la mobilité durable, le **Gouvernement renforce le bonus écologique et la prime à la conversion pour soutenir davantage le développement des véhicules électriques ou hybrides rechargeables** (véhicules familiaux, utilitaires légers et vélo).

Afin d'accompagner les professionnels dans le verdissement de leurs véhicules, **le bonus et la prime à la conversion sont renforcés en 2021** pour les véhicules utilitaires légers et **peuvent désormais se cumuler jusqu'à hauteur de 14 000 €.**

Depuis le déploiement de France Relance il y a un an, 384 primes à la conversion et 183 bonus écologique ont été accordés en Creuse, pour remplacer les véhicules polluants et accélérer le verdissement du parc automobile.

Pour plus d'informations : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/bonus-ecologique>

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Guillaume CASTAN-COMET

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : guillaume.castan-comet@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle